

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne
et la défense du cadre de vie rural

9 quai du Pont Neuf, 37 000 Tours
Tel : 02 47 94 43 60

Délégation de Maisons Paysannes de France



LE MOULIN DE CHAMBON

REALISATIONS depuis Septembre 2 003

1. UNE LOGE DE VIGNE RENAÎT (Extrait de « THILOUZE INFO »)

Ce projet est né d'une opération de sauvegarde d'urgence sur l'initiative d'un agriculteur qui souhaitait libérer l'espace occupé par une loge de vigne au milieu d'un de ses champs. La municipalité a alors décidé de mener à bien le démontage et la reconstruction en partenariat avec les associations « **PETRI** » (Patrimoine et Tradition en Ridellois) et « **M.P.T.** » Les travaux sont subventionnés à hauteur de 80% par le Pays du Chinonais.... »

Le remontage de la loge a permis de générer d'autres activités :

- **Deux stages de remontée de mur :** le stage organisé le 15 octobre a été apprécié des participants qui ont souhaité une autre journée de formation à la **limousinerie**. Un autre stage a donc eu lieu le 16 Novembre . Merci aux animateurs bénévoles Christophe, Jean-Pierre et Alain qui n'ont pas ménagé leur peine.
- **Une exposition de panneaux M.P.T.** du 14 au 23 Octobre, à la Mairie de Thilouze.
- **Une projection de diapos commentées** à la maison des associations de Thilouze : Apprendre à regarder le Patrimoine rural, conseils pour restaurer, les principaux pièges à éviter. (Public très intéressé ; pour certains une véritable découverte ! nombreuses questions)

- **Une exposition de panneaux M.P.T. au Crédit Agricole d'Azay- le-Rideau** du 30 Octobre au 8 Novembre.

Une convention de partenariat a été signée entre Monsieur Peignaux, directeur de la communication au C.A., et Michèle Balivet-Benoit, Présidente de M.P.T.

Le Crédit Agricole aide notre association par une subvention en 2003 et 2004 ; nous nous sommes de notre côté engagés à animer des manifestations culturelles au sein des agences.

Sympathique inauguration en présence de Monsieur Duveau, directeur de la caisse locale, et Madame, de Monsieur Verger, directeur de l'agence d'Azay- le-Rideau, de Martine Huber-Pellier , auteur de plusieurs ouvrages très intéressants consacrés (entre-autres) aux loges de vigne, de nos amis des Moulins de Touraine et des Amis du vieux Langeais. Merci à tous d'avoir honoré cette inauguration de leur présence.

2. SORTIE D'AUTOMNE 2003

Dans le Sud du département, avec plus de soixante participants Très agréable journée : visite de deux moulins (Abilly et Chambon), de belles restaurations à La Celle-Guénand, Chaumussay, Le Grand-Pressigny (merci aux propriétaires pour leur accueil chaleureux.)

MOULIN DE CHAMBON Sur la Creuse, le moulin de Chambon, sur la commune du même nom, est indiqué à farine, avec une roue à pales sur la première mention connue, qui le date en activité en 1770 ; il figure sur la carte de Cassini n° 31.

En 1879,(tableau B, Ponts et chaussées, du 17 septembre 1879) il est indiqué avec une chute d'eau de 2m, alimentant 7 paires de meules, avec une puissance utilisée de 30 CV, et une écluse de 15/24 heures.

LA VILLATE à CHAUMUSSAY . C'était jadis un des neuf fiefs que comptait le territoire de la commune actuelle de Chaumussay. On y découvrit vers 1863 un important atelier de taille de silex. Ce petit manoir, datant du XVIème siècle, appartient au XVIIème à François Verrier, cité dans un titre de 1632 « comme contrôleur des deniers d'octroi du corps de ville de Preuilly, ci-devant fermier de la baronnie dudit Preuilly... ».

Une tour de forme cylindrique, élégante, flanque en son centre la façade Est du bâtiment principal. Elle renferme un escalier aux marches de pierre, éclairé par deux petites fenêtres d'inégale grandeur. On remarque aussi l'existence de deux meurtrières verticales, seuls attributs militaires de ce pacifique logis. (D'après André Montoux, Cahiers de la Poterne n°5, 1972.) Très beau porche d'entrée remonté récemment par le propriétaire.

LES REUILLES à CHAUMUSSAY. A proximité de la route de Preuilly au Grand-Pressigny, une maison qui date du XV^{ème} siècle.

La façade de pierres d'appareil et de moellons irrégulièrement taillés a subi bien des modifications. L'actuel propriétaire a surélevé la façade, lui rendant sa hauteur d'origine, ce qui a permis de refaire les deux fenêtres à meneaux qui avaient été arasées.

En 1969, André Montoux signalait que ce n'était « qu'une vieille, une très vieille maison qui appartient sans doute à un ensemble important dont elle est le seul vestige bien mutilé. Témoin muet de l'histoire locale, elle mérite bien que le promeneur lui accorde quelques minutes d'attention ».

En lisant « Les vieilles demeures de Touraine » d'André Montoux, on peut se rendre compte de l'important travail de restauration très « raisonnée » accompli par les derniers propriétaires de la Villate et des Reuilles. Ceux-ci exécutent pratiquement tous les travaux de leurs propres mains - par exemple les murs en moellons maçonnés à la terre. Nous devons leur être reconnaissants de leur engagement et de leur passion qui les conduit à se considérer comme « dépositaires » d'un bien dont l'authenticité et la beauté appartiennent à tous.

LE PRIEURÉ-CURE DE SAINT MARTIN D'ETABLEAU (d'après les Cahiers du Patrimoine)

Le Seigneur de Pressigny érige cette église en 1190 ; c'est l'église d'un prieuré avec quelques moines. Cette situation permet au grand monastère de Pontlevoy de mettre en valeur son domaine et de s'assurer le contrôle des marchés et des lieux de passage ; l'église est en effet située dans un bec au confluent de la Claise et de l'Aigronne, à proximité du bourg du Grand-Pressigny. Elle faisait partie de la paroisse d'Etableau, commune réunie au Grand-Pressigny en 1821.

Le presbytère accolé à l'église au nord est un bâtiment tardif du XVII^{ème}, modifié au XVIII^{ème}.

Les murs sont simplement épaulés à l'extérieur par des contreforts plats qui ne pouvaient pas supporter une voûte en pierre. Aussi la nef étroite était, comme aujourd'hui, charpentée.

Les murs, habillés de pierre de taille de tuffeau jaune pâle sont très homogènes. Ceci rejette toute hypothèse de plusieurs époques de construction. Commencée vers 1170, la construction s'est achevée autour de 1190.

L'ensemble de l'église était peinte sur un enduit rougeâtre. Les peintures murales du XII^{ème} sont presque toutes effacées. Subsistent une bande de plus de 15 mètres de long et d'un mètre quarante de haut. On peut encore lire des scènes de l'Evangile : l'entrée du Christ à Jérusalem, la Cène, l'Arrestation du Christ ; on ne peut plus découvrir que les bustes des personnages. Les spécialistes rapprochent ces peintures avec celles de Chisseaux, de Saint-Aignan et du Liget. Ils avancent l'hypothèse d'un seul et même atelier de peinture qui aurait travaillé dans un rayon de 50 km à la fin du XII^{ème} siècle.

L'église de Saint-Martin d'Etableau est un édifice hors du commun pour l'époque de sa construction, dans une campagne de Touraine.

Aujourd'hui, c'est une propriété privée que l'on peut visiter.



ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES

Le 4 septembre 2003, nos responsables politiques se sont beaucoup intéressés à « nos campagnes ».

Pour ceux de nos adhérents qui n'ont pu lire les journaux français à cette date, rappelons les titres : « La campagne gagne des habitants . Un Français sur quatre vit en zone rurale aujourd'hui ».

Urbains ? Ruraux ? Rurbains ?

Il y a quelques années, les spécialistes de l'Insee avaient décidé que le nombre d'urbains ne pouvait être limité à ceux qui vivaient strictement à l'intérieur du territoire d'une ville, vu l'accroissement énorme du nombre de français prenant leur voiture pour aller travailler ... en ville, à plusieurs dizaines de km de chez eux parfois : c'est ce qu'on appelle les navettes domicile-travail ; et ces habitants sont appelés des périurbains ou des rurbains, vivant dans un environnement rural, mais ayant des habitudes, des comportements de citadins. Et les ruraux ? L'espace « à dominance rurale » réduit à ses aires d'emplois abritait selon l'Insee plus de dix millions d'habitants en 1999.

Mais pour les experts de la Datar, (Délégation à l'Aménagement du Territoire), ce compte n'est pas bon. La Datar propose, pour mieux saisir « l'instabilité des frontières entre l'urbain et le rural ... une approche de type résidentiel, fondée sur l'offre de services à la population et la notion de « bassin de vie » défini comme « le plus petit territoire sur lequel ses habitants ont un accès aux principaux services et à l'emploi ». On passe alors pour le monde rural de 10 millions à plus de 21 millions de personnes, « en incluant les villes petites et moyennes où se regroupent ces services » !

Ce qui revient à dire que, même si vous habitez en centre-ville à Descartes, à Château-la-Vallière ou à Preuilly-sur-Claise, vous foulez un territoire rural, vous respirez un « air rural » ... pour la Datar ! Peut-être ne le saviez-vous pas ?

Le Rapport de la DATAR,

Or, le 4 septembre de cette année, pour tous ces ruraux, ceux qui se sentent ruraux et ceux qui ne se sentent pas complètement ruraux ... mais le sont quand même, deux importants événements d'actualité se sont produits.

Ce matin-là, en Conseil des Ministres, le Ministre de l'Agriculture et des Affaires Rurales a présenté un projet de loi en faveur du développement des territoires ruraux. L'après-midi, c'était au tour du premier ministre de présider une réunion du CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire). Tout cela faisait suite à des propos du Président de la République à Ussel en avril 2002, concernant cette partie du territoire « trop souvent négligée et pourtant si dynamique et innovante (...) victime de la politique d'aménagement du territoire conduite ces dernières années ».

C'est la DATAR qui avait été chargée de l'étude prospective remise lors de cette réunion : « Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable ». Dès les premières lignes de ce rapport (60 pages sans les annexes), on est prévenu : « l'espace rural français doit être regardé aujourd'hui avec un œil neuf. Il faut changer de repère (...) cet espace rural change (...) le mode rural n'est plus le monde agricole ». Les experts considèrent

donc de leur devoir « de dresser un état des lieux cohérent de cette nouvelle donne ».

Dans ce rapport, sont identifiées les « différentes fonctions de l'espace rural » : la **fonction résidentielle**, la **fonction économique** (avec de plus en plus d'industrie et surtout de tertiaire : 50% des emplois ruraux !), la **fonction touristique** avec ...les résidences secondaires , « une spécificité française ».

Enfin la quatrième fonction est une **fonction « de nature »** avec de grands enjeux : la protection des ressources naturelles (eau, forêt...), le maintien de la biodiversité, la protection contre les risques naturels, enfin le maintien du cadre de vie et notamment du paysage. A cet égard, soulignent les experts, « la diversité des territoires ruraux français est en soi un atout, menacé parfois par la banalisation de certains espaces au cours des années passées ».

Quelques chiffres : Un Français sur quatre vit aujourd'hui à la campagne .

Depuis vingt ans, 2,2 millions de personnes ont quitté la ville. Du coup, 72 départements à dominante rurale, dont certains étaient en voie de désertification, ont aujourd'hui un solde migratoire positif (400 000 arrivées pour la seule année 1999). Et le phénomène s'accélère, notamment grâce aux progrès des transports et des télécommunications.

Un Français sur cinq travaille à la campagne.

Ces « néoruraux, ces « rurbains » ne sont pas tous des retraités « revenant au pays ». Leur profil type est plutôt celui d'un actif entre 30 et 50 ans , vivant en famille et aux revenus plutôt élevés, se sentant urbain mais à la recherche d'espaces verts et d'air non pollué. Comme l'écrit Michel Feltin dans l'Express du 4 septembre, « cadre de vie, sécurité, aspiration à la maison individuelle : cet engouement pour la vie au vert s'explique d'autant mieux que l'image du « trou perdu », associée souvent à la campagne est devenue pour l'essentiel obsolète. Non seulement le niveau d'équipement y est bon, mais les fantastiques progrès de la mobilité permettent d'habiter en milieu rural et de se rendre en ville pour son travail, ses courses ou ses loisirs ».

Tous les Français profitent-ils de ce progrès ?

Plus de 7 millions de français vivent dans un bassin de vie en déclin ; signe le plus spectaculaire, le recul des services privés dans les petites communes du « rural isolé » : entre 1980 et 1998, le nombre de communes qui ont perdu leur commerce d'alimentation y a été multiplié par trois, et le nombre de celles ayant perdu leur boucherie, l'a été par 1,4. Et ce n'est pas fini ! Voyons d'autres exemples :

- **la Poste** (selon la CGT-PTT et SUD) prévoirait pour la période 2004-2007 la suppression de 6 000 à 8 000 bureaux dont la plupart en zone rurale. « Notre réseau hérité du XIXème siècle n'est plus adapté à la démographie française . Aujourd'hui, il devient impératif de nous renforcer dans la périphérie de certaines grandes villes, là où la population croît » déclare un responsable. Depuis quelques années déjà, la Poste a beaucoup réduit sa présence en zone rurale. Près de 4 000 points postaux ont moins de deux heures d'activité par jour.

- **à la SNCF**, des liaisons Corail déficitaires vont être supprimées dès cet hiver: trains de nuit Paris-Aurillac (probablement remplacé par l'avion), Paris-Millau, Paris-Nîmes... ; seront allégées les fréquences sur Toulouse-Bayonne, Bordeaux-Lyon, Calais-Strasbourg...

- **les recettes fiscales** . D'ici à la fin 2 004, la moitié des guichets devrait être supprimée ; plusieurs centres des impôts seront fusionnés ; des perceptions seront fermées...

- **les liaisons Internet** . Inimaginable il y a seulement cinq ans : les ruraux se plaignent de ne pouvoir profiter des mêmes avantages que les citadins, à savoir ici l' « Internet rapide » . ! La Nouvelle République du 25 novembre nous révèle que 26 % de la population française (15 millions de personnes) et 79% du territoire sont exclus du « haut débit (ou ADSL) qui permet de naviguer plus rapidement sur le Net ». France Télécom prévoit, avant fin 2 005 d'équiper tous les centraux téléphoniques de plus de 1000 lignes (zone de desserte d'environ 2.000 habitants). Alors, 83% des abonnés de la Région Centre seront connectés (90% pour la France entière). Et les autres ? France Télécom prévoit d'ouvrir dans les meilleurs délais des accès ADSL dès que 100 clients reliés au même central en feront la demande. Pour les secteurs encore orphelins, d'autres techniques sont à l'essai.

Le projet de loi en faveur des « territoires ruraux » utilise le contenu du rapport

Pas de mesure-phare dans le texte (80 articles) mais une foule de dispositions techniques visant à lever « les petits freins » qui bloquent les initiatives locales. Pour de nombreux élus, ce projet de loi n'est pas à la hauteur des ambitions affichées.

Quelques axes d'action concernant MPF :

Parmi les principales mesures d'une loi qui se donne pour objectif la « maîtrise de la périurbanisation » nous retenons :

➤ Veiller à une utilisation équilibrée des territoires

Favoriser la protection des espaces agricoles et naturels périurbains, de permettre aux régions de créer, des périmètres de protection et d'aménagement.

Les experts de la Datar s'inquiètent de cette campagne « résidentielle » qui gagne du terrain sur l'activité agricole, et synonyme, trop souvent, de constructions anarchiques qui peuvent dégrader le paysage ou encore de conflits d'usage entre les nouveaux arrivants, plus riches, et les ruraux traditionnels, des conflits entre les nouveaux habitants qui aspirent à un cadre de vie préservé et les anciens, soucieux avant tout de développement économique.

➤ Améliorer l'attractivité des territoires ruraux

L'objectif est d'augmenter l'offre de logements en favorisant **la rénovation du patrimoine bâti ancien**, en vue de proposer des locations, qui font cruellement défaut à la campagne, grâce à des incitations fiscales.

Reprenons la conclusion de Michel Feltin dans l'Express : « Aussi la Datar multiplie-t-elle les propositions et offre-t-elle au gouvernement un choix simple. Ou laisser les campagnes se réduire à de simples annexes des villes. Ou engager une action volontariste, pour donner à la France rurale les moyens d'un développement autonome. On croit deviner sa préférence ».

P.S.: évidemment, toute remarque « de type politique » n'engage que les journalistes de la presse écrite nationale ayant couvert ces événements du 4 septembre 2 003.

Guy Benoit

TRUCS ET ASTUCES DE NOS ADHERENTS

Nous proposons cette nouvelle rubrique ouverte à tous les bricoleurs connaissant des procédés de restauration ingénieux ou facilitant le travail. Partagez les avec nous. Adressez nous vos suggestions.

UN PLATRE A DECOUVRIR : LE PLATRE LUTECE

A la portée d'un bon bricoleur.

- Mode d'emploi : déterminer la surface à enduire (un sac pour 4 m2), ajouter de l'eau suivant préconisation sur le sac d'emballage.
- Malaxer avec un agitateur assez puissant.
- Etaler soit à la truelle ou le platoir
- Dresser avec une règle
- Serrer avec un couteau de plâtrier
- Talocher avec l'éponge-taloche pour faire sortir la laitance.
- Pas de panique, restez calme, : vous avez une heure pour exécuter le travail. Il existe même un plâtre qui commence à prendre après deux heures ! Mais, finalement, une cloison en brique plâtrière, c'est mieux que la plaque de plâtre (BA 13).
- Avantage : facilité grâce à la prise retardée d'une heure ou deux. Par contre, pour monter une cloison en brique plâtrière, il faut toujours utiliser le plâtre traditionnel . On peut enduire aussi avec de la chaux une cloison en brique plâtrière. C'est facile !

François Côme

A VOS COMBINAISONS ! A VOS MASQUES !

Cet été 2003, en dépit de la canicule, j'étais en assez bonne forme pour poursuivre mon activité d'auto-constructeur à Nazelles et de navigateur occasionnel en Oléron. J'ai ainsi été conduit à mettre en œuvre force produits chimiques : liquide de traitement contre les insectes parasites du bois, produit de traitement antifouling pour la coque de mon bateau notamment. Je dis « notamment » pour faire court. En effet, lorsque j'ai eu à consulter au bout du compte un allergologue la liste des produits chimiques que j'ai dû dresser est presque effrayante : plus d'une quarantaine !

Ma mésaventure a été une sévère crise de ce que le dermatologue nomme un « eczéma de contact ». A complications en plus. C'est déplaisant et pas bénin. Depuis deux mois, de généraliste en dermatologue puis en allergologue, je suis à la veille de devoir consulter encore la Faculté.

Si je trouve intéressant de communiquer sur le sujet auprès des membres de l'Association, c'est pour les mettre en garde sur la lecture des notices des emballages des produits et l'application des conseils d'emploi qui peuvent y figurer. Et contre l'avis des relations qui peuvent se flatter, à l'occasion, d'en prendre et d'en laisser tout en s'en portant bien.

La prudence la plus grande est de mise pour se tenir, autant que faire se peut, à l'abri des risques sanitaires que comporte le mise en œuvre, de produits chimiques.

D'autant que les conseils qui figurent sur les emballages ne sont pas toujours très explicites. **Le contact avec la peau** est incomplètement traité, car les effets des vapeurs ne sont pas explicites. D'autre part le conseil **de ne pas respirer les vapeurs** est parfaitement énigmatique, voire cocasse. Comment faire ? En fait, une seule méthode : porter un masque et se couvrir. Ça irait mieux en l'écrivant sur les notices.

Une information aussi laconique est d'autant plus regrettable que le même circuit commercial qui vend le produit potentiellement dangereux vend également le masque respiratoire comportant les filtres adéquats. Mais pas au même rayon ! L'un à l'entretien, l'autre à l'outillage. C'est une constante que j'ai pu vérifier dans trois circuits de grande distribution différents. Dommage, car le coût du masque utile n'est pas dissuasif, à peine plus d'une vingtaine d'euros. C'est moins encore pour une combinaison ou une bonne paire de gants. Qu'on se le dise !

Camille Chauvet

PROJETS 2004

Toutes les dates ne sont pas encore fixées, mais elles le seront en temps utile, en particulier dans le bulletin de Mars 2004 qui précisera l'organisation des stages et sorties de printemps.

23 Janvier : journée de sensibilisation à la restauration du bâti rural ancien, organisée par M.P.T. à la demande de la Chambre d'agriculture

7 février : Assemblée générale (voir convocation en dernière page de ce numéro)

Sortie de printemps avec les amis des moulins

Stage d'enduit à Pernay

5 Juin : stage de carrelage à Thilouze

20 juin : Journée du Patrimoine de Pays. Thème : la pierre

Sortie d'automne : demeures troglodytiques

En septembre : stage de badigeon

Remarque : nous avions projeté d'organiser un stage de torchis dans le nord du département. Ce chantier comportait trop de risques (échafaudage élevé, mur en très mauvais état...); nous l'avons annulé pour des raisons de sécurité

Cuisiner et vivre autour de l'âtre en Val de Loire (XIXe-début XXe siècle)

Saint-Cyr-sur-Loire, Éd. Alan Sutton, 2003, 128 p., 113 illustrations NB,

Vente en librairie et kiosque des gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, prix 20 €.



Les publications concernant l'équipement de la cheminée, les ustensiles et les pratiques traditionnels de la cuisine à l'âtre en Val de Loire (fin XVIIIe-début XXe siècle) sont peu nombreuses et elles restent surtout méconnues. La cuisine à l'âtre constituait pourtant, il y a encore un peu plus d'un siècle, une réalité essentielle de la vie domestique dans les campagnes ligériennes. Elle avait pour cadre une cheminée regardée comme le cœur de l'espace domestique, plus tard comme un symbole fort de la civilisation rurale préindustrielle.

Depuis quarante ans, plusieurs recherches ont fait progresser notre connaissance en ce domaine. Elle peut être illustrée par les objets exposés dans certains des musées ligériens, parfois dans le cadre d'une reconstitution d'intérieur traditionnel mis en scène autour de son foyer, comme c'est le cas à Beaugency, Châteauroux, Chinon ou Vendôme.

C'est cette documentation méconnue qu'il convenait de rassembler et de porter à la connaissance d'un plus large public, intéressé par l'équipement et les savoir-faire de la vie domestique traditionnelle, ou tout simplement séduit par le charme et les saveurs rustiques de la cuisine à l'âtre.

La coiffe et son imaginaire dans le folklore de la Touraine

Saint-Cyr-sur-Loire, Éd. Alan Sutton *, 2002, 96 p., 66 illustrations NB,

Vente en librairie et kiosque des gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, prix 16 €.



Depuis le début du XX^e siècle, la Tourangelle en bonnet brodé est donnée à voir comme le symbole de la Touraine traditionnelle, rurale et populaire. À l'imaginaire des villageoises tourangelles, qui portent encore la coiffe traditionnelle vers 1900, répond bientôt un autre imaginaire, celui que les folkloristes, les régionalistes et les acteurs du tourisme local vont progressivement mettre en place au cours du siècle.

C'est l'émergence de cette perception de la Tradition tourangelle, et son instrumentalisation pour les besoins du tourisme naissant, à travers l'exemple de la coiffe et de son imaginaire, que le lecteur est ici invité à découvrir. Elle participe de ce qu'il faut regarder comme une véritable invention de l'identité traditionnelle de la Touraine, à partir de la fin du XIX^e siècle.

Histoire des identités de pays en Touraine (XVIe-XXe siècle).

Préface de Daniel NORDMAN, directeur de recherche au CNRS

Paris, L'Harmattan *, 2001, 496 p. Prix : 36,60 €



* Éd. L'Harmattan, 5-7 rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 – Paris, tél. 01.40.46.79.20 ; fax 01.43.25.82.03, tél. 01.40.46.79.20, commande en ligne : www.editions-harmattan.fr. Également en vente chez l'auteur (59, rue Jules Grévy, 37000-Tours, CCP ou chèque banque française de 36 €, port offert).

L'auteur, Daniel SCHWEITZ, est docteur de troisième cycle en anthropologie historique (École des hautes études en sciences sociales) et membre de la Société archéologique de Touraine. Il a notamment publié des études concernant l'équipement domestique préindustriel, les traditions populaires et la construction de l'identité traditionnelle de la Touraine.

ASSEMBLEE GENERALE

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le Samedi 7 Février 2004, à 14heures 30, salle 21, au premier étage des halles de Tours, place Gaston Pailhou.

Ordre du jour :

Rapport Moral

Rapport financier

Election pour renouveler le tiers des administrateurs**

Pot de l'amitié

Appel à candidature**

Toute personne désireuse de soutenir et d'aider l'équipe qui anime M.P.T. peut faire acte de candidature au poste d'administrateur, par lettre adressée au moins 15 jours avant l'Assemblée générale à la présidente Michèle Balivet-Benoit,
la Soupiquerie,
37290, Bossay-sur-Claise

** Pour être candidat ou électeur il faut être à jour de la cotisation 2004

à découper

Procuration

Je, soussigné(nom, prénom).....

N° d'adhérent.....

Donne pouvoir à

Pour tout vote utile au cours de l'Assemblée Générale de M.P.T. le 7 février 2004

Bon pour pouvoir(écrit à la main)

Fait à, le.....

Signature :

A découper

Chaque adhésion est précieuse pour la vie et l'efficacité de notre association.

Adhérez, ré-adhérez, soyez militant en faisant adhérer vos amis !(chèque à ordre de Maisons paysannes de France, à adresser à Christophe Chartin, La Peyrière, 37190, Villaines-les-Rochers)

couper ou copier

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Adhésion pour 2004

J'adhère à l'Association nationale	Adhésion	42 €
et à la délégation locale et je recevrai les quatre revues de l'année en cours au prix réservation adhérents. (Adhésion 23/26 € + revue 19 €)	Couple	45 €

Pour être inscrit(e) dans un 2 ^e département, je verse un supplément	Adhésion	12 €
	Couple	13 €

Adhésion sans la revue	Adhésion	23 €
	Couple	26 €
Abonnement seul		32 €
Revue adressée hors de France	J'ajoute	8 €

Don à l'association *

Adhésion à la Fondation du Patrimoine aux conditions accordées aux membres de notre association (2 € au lieu de 45 €).	Pour l'association nationale	€
	Pour mon département	€
	(Reversé intégralement au département d'affiliation)	

J'ajoute (couple 2 € seulement)	2 €
---------------------------------	-----

TOTAL €

* Je recevrai un reçu fiscal

Adhésion - tarif 2004

Nom Prénom

Nom Prénom

Second adhérent dans le cas d'une adhésion "couple"

Adresse postale

Code postal Ville

Profession

Tél. Fax

E.mail

Déjà inscrit ☐ Nouvel inscrit ☐

Département(s) d'affiliation choisi(s)

Adresse dans ce département (facultatif)

Ci-joint un chèque de (À l'ordre de Maisons Paysannes de France)

J'ai connu l'association par

Date Signature

A pixelated, black and white photograph of a house at night. A large, bright, circular light source, possibly a full moon or a large lamp, is on the left side of the frame. In the center, there is a window with a grid pattern. The house appears to be made of stone or brick. The overall image has a low-resolution, pixelated aesthetic.

Bonnes Fêtes à tous